

1 Les immobilisations corporelles

• Une immobilisation corporelle est un **actif physique** (terrain, construction, mobilier, matériel...) détenu, soit pour être **utilisé** dans la production ou la fourniture de biens ou de services, [...] soit à **des fins de gestion interne** et dont l'entité attend qu'il soit utilisé au-delà de l'exercice en cours.

• Ainsi, parmi les actifs détenus par l'entreprise, on distingue les immobilisations destinées à servir de façon durable, qui ne **se consomment pas par leur premier usage**. Les immobilisations apparaissent à l'actif du bilan et sont comptabilisées dans la classe 2.

• Lorsqu'une entreprise fait l'acquisition d'une immobilisation corporelle, elle réalise un **investissement**.

• Une immobilisation corporelle de faible valeur (prix unitaire < 500 € HT) peut être enregistrée directement dans les charges (compte 606). Cette solution est généralement retenue car elle simplifie le travail comptable.

> Exemple

■ Acquisition de 10 chaises pour une salle d'attente, pour 950 € HT. Les chaises ont la nature d'immobilisations corporelles car elles sont utilisées pour la fourniture de biens ou services à la clientèle et sont des biens durables. Prix unitaire HT = 950 / 10 = 95 € < 500 €. Par conséquent, on peut les comptabiliser directement en charges.

2 Traduction comptable de l'achat d'une immobilisation corporelle

• Une immobilisation est comptabilisée et inscrite au bilan pour son **coût d'acquisition** :

$$\text{Coût d'acquisition} = \text{Prix d'achat} - \text{réductions obtenues} + \text{coûts directement attribuables}^{(1)}$$

(1) Coûts directement attribuable pour le fonctionnement et l'utilisation de l'immobilisation (frais de port, montage, essais de bon fonctionnement...)

21 44562		Date acquisition Immobilisation corporelle TVA déductible/immo Fournisseurs d'immo		coût d'acquisition HT TVA		coût d'acquisition TTC
	404					

> Exemple

■ Une entreprise fait l'acquisition d'un matériel industriel et reçoit le décompte de facture suivant :

Outillage	4 000,00
- Remise 5 %	200,00
+ Installation	100,00
+ Transport	170,00
+ Assurance transport	30,00
+ TVA 20 %	820,00
= Net à payer	4 920,00
Coût d'acquisition :	4 000 - 200 + 100 + 170 + 30 = 4 100 €

2154 44562		Date acquisition Matériel industriel État - TVA déductible sur immobilisations Fournisseurs d'immobilisations		4 100,00 820,00		4 920,00
	404					

• L'immobilisation s'inscrit dans l'actif immobilisé à l'actif du bilan. Cette opération n'a donc aucun impact sur le compte de résultat.

3 L'amortissement d'une immobilisation corporelle

• Une immobilisation est amortissable lorsque son usage attendu est limité dans le temps du fait, notamment de l'usure physique (par l'usage qu'en fait l'entreprise ou par le passage du temps) ou de l'évolution technique (obsolescence).

> Exemple

- Les constructions et les matériels sont amortissables. Les terrains sont non amortissables.
- L'amortissement représente la « consommation » de l'immobilisation. Cette consommation représente donc

une charge, un appauvrissement du patrimoine. Ainsi, l'amortissement est **la répartition du montant d'une immobilisation** amortissable selon **le rythme de consommation des avantages économiques attendus** en fonction de son utilisation probable.

- Attention : l'amortissement n'est pas un décaissement. Le décaissement a déjà eu lieu lors de l'achat de l'immobilisation.
- Il faut établir un **plan d'amortissement** pour chaque immobilisation amortissable lors de son acquisition.

• On distingue deux modes d'amortissement :

– **L'amortissement linéaire** : le montant de l'immobilisation est réparti en fonction du temps.

> Exemple

- Outillage industriel acquis le 16/06/N, utilisable pendant 3 ans, pour 15 000 € HT (coût d'acquisition).
Taux d'amortissement = 1/durée d'utilisation prévue = 1/3 = 33,1/3 %

Exercice	Valeur brute	Annuité d'amortissement	Cumul amortissement	VNC
N	15 000	3 125 ⁽¹⁾	3 125	11 875
N+1	15 000	5 000 ⁽²⁾	8 125	6 875 ⁽⁴⁾
N+2	15 000	5 000	13 125	1 875
N+3	15 000	1 875 ⁽³⁾	15 000	0
Total		15 000		

(1) $15\,000 \times 1/3 \times (15 + 6 \times 30) / 360 = 3\,125 \text{ €}$.
L'outillage sera utilisé en N du 16 juin (soit 15 jours en juin) jusqu'à fin décembre N (soit 6 mois de juillet à décembre). $9\,000 \times 1/3 = 3\,000 \text{ €}$

(2) $15\,000 \times 1/3 = 5\,000$

(3) $15\,000 \times 1/3 \times (30 \times 5 + 15) / 360 = 1\,875 \text{ €}$.
L'outillage sera « consommé » en N+3 du 1^{er} janvier au 15/03/N+3.

Ou bien : $5\,000 - 3\,125 = 1\,875 \text{ €}$.

(4) $15\,000 - 8\,125 = 6\,875$.

– **L'amortissement par unités d'œuvre** : ce mode d'amortissement répartit le montant de l'immobilisation en fonction des prévisions de consommation des avantages économiques.

> Exemple

- L'entreprise, qui met en service le 15/06/N l'outillage industriel pour 15 000 € (durée prévue d'utilisation : 3 ans), prévoit également le nombre d'heures d'utilisation :

Exercice	Nombre d'heures d'utilisation	Valeur brute	Annuité d'amortissement	Cumul amortissement	VNC
N	1 000	15 000	1 250 ⁽¹⁾	1 250	13 750
N+1	4 000	15 000	5 000 ⁽²⁾	6 250	8 750
N+2	5 000	15 000	6 250	12 500	2 500
N+3	2 000	15 000	2 500	15 000	0
Total	12 000		15 000		

(1) $15\,000 \times 1\,000 / 12\,000$.

(2) $15\,000 \times 4\,000 / 12\,000$.

• Les dotations aux amortissements sont des « consommations » donc des charges venant en diminution du résultat. Simultanément, le cumul des amortissements est déduit du montant des immobilisations au bilan.

Voir Exercices 1 et 4

4 La cession d'une immobilisation corporelle

• La cession d'une immobilisation ne fait pas partie des opérations courantes de l'entreprise. À ce titre, il faut comptabiliser un **produit exceptionnel**.

462 Créance sur cession d'immo.
Prix de vente TTC

775 PCEA
Prix de vente HT

44571 État - TVA collectée
TVA

Voir Exercice 5